



ASSOCIATION
DE PARENTS D'ÉLÈVES
DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE

www.apel.fr

Reprise des classes le 11 mai : encore beaucoup de questions non résolues

L'Apel a poursuivi les discussions avec le Ministre de l'Éducation nationale ce jeudi 30 avril.

L'Apel avait indiqué deux préalables pour envisager le retour en classe :

- la mise en place par le Gouvernement d'un cadre national de sécurité sanitaire dans les établissements,
- la liberté pour les parents de choisir le mode d'obligation scolaire.

Ces deux préalables avaient déjà été entendus et actés par Jean-Michel Blanquer, qui a rappelé les choix sanitaires faits pour chaque niveau scolaire et donné des assurances à propos de l'approvisionnement en masques des professeurs, personnels et élèves lors de la reprise à partir de la 6ème.

L'Apel a ensuite fait part des craintes et des attentes des parents d'élèves concernant le retour progressif à l'école à partir du 11 mai et posé de nombreuses questions.

Des réponses ont été données pour certaines...

Par exemple sont confirmés :

- la non ouverture des établissements où les règles sanitaires seraient trop difficiles à appliquer ;
- l'importance du cadre national mais également une souplesse laissée à l'exécution locale ;
- une organisation des classes en groupes réduits de 15 élèves maximum pour respecter les distanciations physiques ;
- le maintien de l'organisation par les établissements de cours en distanciel jusqu'au 4 juillet pour les élèves qui ne pourraient ou ne souhaiteraient pas se rendre en classe ;
- le retour possible dans les internats à condition là encore que les règles sanitaires puissent y être appliquées ;
- la priorité dans l'accueil en classe aux fratries / aux élèves à besoins éducatifs particuliers / aux élèves en grande difficulté scolaire / ainsi qu'aux enfants de personnes indispensables à la nation (soignants, enseignants...);
- la liberté de chaque établissement d'organiser son mode de fonctionnement (semaine ou demi semaine alternée ou encore en demi-journée) ;
- l'étalement des récréations, en particulier pour les plus petits ;
- la prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers et la reprise des classes Ulis ;
- la possibilité d'ouvrir les cantines si les conditions sanitaires sont respectées (Chaque établissement est libre d'organiser d'autres modes de restauration, comme le panier repas dans la classe) ;

... Mais beaucoup d'autres questions restent en suspens ou nécessitent encore des précisions importantes comme :

- présentiel et le distanciel : comment le faire fonctionner efficacement dans tous les établissements ? ;
- accompagnement psychologique : le ministère n'a rien précisé sur les modalités d'accompagnement, (par contre des initiatives sont lancées dans l'Enseignement Catholique, avec la participation de l'Apel via le groupe « Accompagnement reprise » mais également par un travail commun avec l'association des psychologues de l'enseignement catholique) ;
- restauration : qui prend en charge les coûts supplémentaires probables ?
- mode d'organisation des temps de cantine pour le respect des précautions sanitaires, mode d'organisation du périscolaires en lien avec les collectivités locales dans le respect des gestes barrières ;
- SEGPA : à quelle date ouvriront-elles ? Elles doivent être prioritaires ;
- notations pendant cette période de reprise : quelle équité entre l'élève en classe et celui à distance ?
- TOUTES LES QUESTIONS CONCERNANT la reprise des 3èmes et 4èmes et les lycéens ;
- oral bac français : quelle équité si certains rentrent début juin et d'autres le 20 juin ? va-t-il vraiment être maintenu ?
- place des bénévoles : peuvent-ils être présents dans les établissements pour aider les enseignants ?

L'Apel poursuivra donc dans les prochains jours son dialogue avec le ministère.

Préparer l'avenir de nos enfants

Malgré le questionnaire très important, il nous semble cohérent d'accepter la reprise du chemin de l'école pour ceux qui le souhaitent et de mettre en œuvre avec application le protocole sanitaire.

Le temps présent doit entre autres nous préparer à affronter un avenir incertain pour la rentrée de septembre. Il nous faut accepter que la situation actuelle puisse perdurer, nécessite de penser hors des référentiels habituels, et requière de la créativité et de la flexibilité. Nous devons être prêts à accepter d'autres organisations, d'autres formes de cours, d'autres emplois du temps, d'autres groupes classe....

Paris, le 1^{er} mai 2020